

L'enrégistrement fait, S. M. se retira tout de suite & retourna à *Versailles*. Les Pairs qui ont assisté à ce Lit de Justice sont l'Archevêque Duc de Rheims, l'Evêque Duc de Langres, l'Evêque Comte de Noyon, les Ducs de Sully, de Luy-nes, de Brissac, de Richelieu, de Rohan Chabot, de Mortemar, de Tresmes, de Saint-Cloud, de Fitz-James, de Chaulnes, de Rohan-Rohan, de Villars-Branças, de Valentinois, de Biron, de la Valliere, d'Aiguillon, de Fleury, de Duras, de la Vauguyon, de Choiseul & de Praslin. Les Maréchaux de Balincourt, de Clermont-Tonnerre, d'Estrées & de Contades y ont eu séance, étant entés avec le Roi. Le Détachement qui a accompagné S. M. étoit composé de ses Gardes du Corps, du quartier des Gendarmes de sa Garde, de celui des Chevaux-Legers & d'une division de Mousquetaires de chacune des deux Compagnies. Devant le Carosse de S. M. se trouvoit le Vol du Cabinet. Les Gardes Françoises & les Gardes Suisses formoient une double haye sur le passage de S. M. depuis le Palais jusqu'à l'extrémité du Quai des Thuilleries. Le Prince de Rochefort, nommé pour représenter en cette occasion le Grand Ecuyer de France, a porté l'Epée Royale.

On sera bientôt instruit de quelques nouveaux arrangemens du Ministère sur les Finances de la Monarchie. Et les Parlemens croient en avoir fait assez à présent dans l'affaire de la dissolution des Jésuites de leur ressort, puisqu'il n'en paroît plus rien depuis les Lettres Patentes & de Jussion du Roi à celui de Rouen, que nous avons insérées dans notre dernier Journal. Quelques ouvrages qui paroissent en faveur de l'Institut des Jésuites, & surtout une *Apologie de cet Institut*,